

ECHIQUIER HIGH YIELD SRI EUROPE I

AVRIL 2024 (données au 30/04/2024)



Echiquier High Yield SRI Europe est un OPC essentiellement investi dans des obligations à haut rendement d'entreprises privées de la zone euro, cherchant à optimiser le couple rendement/risque.





69 M€ Actif net



1 019,03 € Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.con

Horizon de placement conseillé



Gérants

Uriel Saragusti, Aurélien Jacquot, Matthieu Durandeau

Caractéristiques

Fonds commun de placement (FCP) de droit français

Durée de vie 99 ans 25/01/2022 Date de 1ère VL 25/01/2022 Code ISIN FR0013193752 Code Bloomberg ARRD23I FP EUR Devise de cotation

Affectation des résultats Capitalisation

MARKIT IBOXX EUR LIQUID HIGH Indice YIELD

Eligible au PEA Classification SFDR Article 8

L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques

Conditions financières

3% max. non acquis à l'OPC

Frais de sortie Néant

0,60% TTC max. Frais de gestion

Commission de surperformance Swing pricing

Min. de souscription 500 000 FUR

Frais au 31/12/2023

Frais de gestion et autres frais

0.60% administratifs et

d'exploitation

0.64% Coûts de transaction Frais de surperformance

Informations opérationnelles

Valorisation Quotidienne Cut-off

Rèalement 1+2

Société Générale Valorisateur BNP Paribas SA Dépositaire Décimalisation Millièmes

Commentaire du gérant

Echiquier High Yield SRI Europe I régresse de -0,49% sur le mois et progresse de 1,59% depuis le début de l'année

Dans un contexte de hausse des taux, le fonds sous-performe nettement son indice ce mois-ci et ne bénéficie pas de la baisse des primes de risque. Le fonds perd ainsi une partie de son avance accumulée en mars. En effet, à l'inverse du mois dernier, la sélection de titres au sein du gisement High Yield a pesé sur la performance avec notamment le rebond de plusieurs valeurs auxquelles nous ne sommes pas exposés à l'instar de INTRUM, GRIFOLS ou encore ATOS. Dans le même temps, les titres du fabricant d'emballages en verre ARDAGH (2026) ont poursuivi leur baisse à la suite d'une opération capitalistique agressive pour les porteurs existants. Aussi, les titres du fabricant de granulés de bois GRAANUL (2028) et du laboratoire d'analyses médicales CERBA (2028) contribuent négativement à la performance. Dans un marché primaire dynamique, nous avons participé aux émissions de ILIAD, VERISURE, BEL, et TERNA. Nous avons renforcé notre position en CELLNEX, profitant d'un rendement attractif.

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)



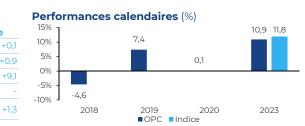
Indice: source Bloomberg

Depuis la création

annualisée

	,	
	OPC	Indice
1 mois	-0,5	+0,1
YTD	+1,6	+0,9
1 an annualisée	+9,8	+9,1
5 ans annualisée	-0.2	_

+0,3



Source : La Financière de l'Echiquier, Bloomberg L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les performances antérieures au 25 octobre 2021 sont le résultat d'un processus de

gestion différent de celui mis en oeuvre depuis cette date et ne peuvent être comparées. L'indice de référence a également changé pour refléter le nouveau processus de gestion.

Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul tient compte de tous les frais et commissions. Les performances sont calculées en euros.

Autres indicateurs de risque (pas hebdomadaire)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	3,3	-	-		- 6,1
Volatilité de l'indice	3,1	-	-		- 5,7
Ratio de Sharpe	1,8	-	-		- Neg
Max. drawdown de l'OPC	-1,6	-	-		15,0
Max. drawdown de l'indice	-1,6	-	-		13,6
Recouvrement (en jours ouvrés)	8,0	-	_		- 298,0

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le

Profil de l'OPC

Positions en portefeuille	81
Nombre d'émetteurs	73
Notation moyenne (instrument noté)	BB-

Duration ⁽¹⁾⁽²⁾	3,2
Sensibilité taux ⁽¹⁾⁽²⁾	3,1
Rendement ⁽¹⁾⁽²⁾	5,9%
Rendement à maturité ⁽¹⁾	6,4%
Données de la poche investie (1) hors obligations convertibles (2) to convention (Bloomberg)	Source : LFDE, Bloomberg

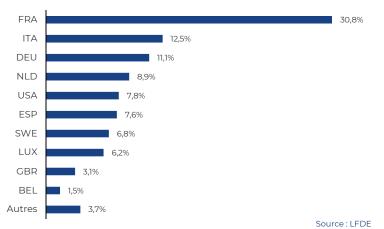
Profil des obligations

Répartition par type d'obligation

Obligations à taux fixe	94,9%
Obligations à taux variable	1,1%
Obligations convertibles	4,0%

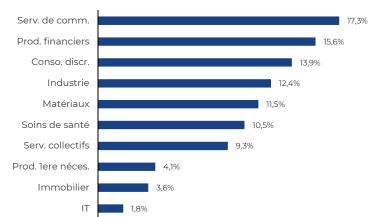
Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Répartition sectorielle (GICS)

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Source : Bloomberg

Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net
Organon 2.875% 04/28	USA	Soins de santé	2,7
Nidda Stada 7.5% 08/26	DEU	Soins de santé	2,7
Ephios 7.875% 01/31	LUX	Soins de santé	2,3
Iliad 5.625% 10/28	FRA	Serv. de comm.	2,0
ZF Finance 2.25% 05/28	DEU	Conso. discr.	2,0

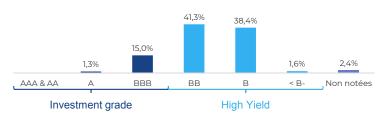
Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net
Ziggo unsec. 3.375% 02/30	NLD	Serv. de comm.	2,0
Paprec 7.25% 11/29	FRA	Serv. colle	1,9
Wepa Hyg. 5.625% 01/31	DEU	Matériaux	1,8
Crédit Agr. 4.0% 12/99	FRA	Prod. finan	1,8
PeopleCert Wisdow 5.75% 09/26	GBR	Conso. discr.	1,8

Poids des 10 premières positions: 21,0%

Source : LFDE

Répartition par notation

(% de la poche obligataire*)



* hors obligations convertibles. Source : LFDE

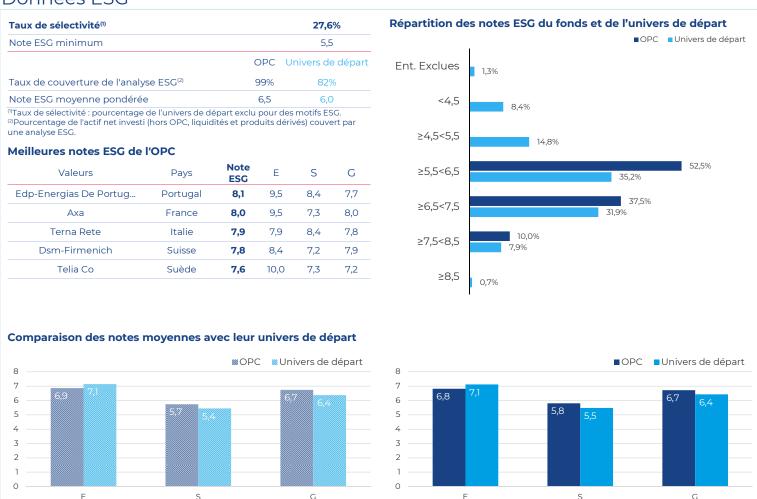
Répartition des obligations à taux fixe

(calcul effectué à la date du prochain call)



Source : LFDE

Données ESG

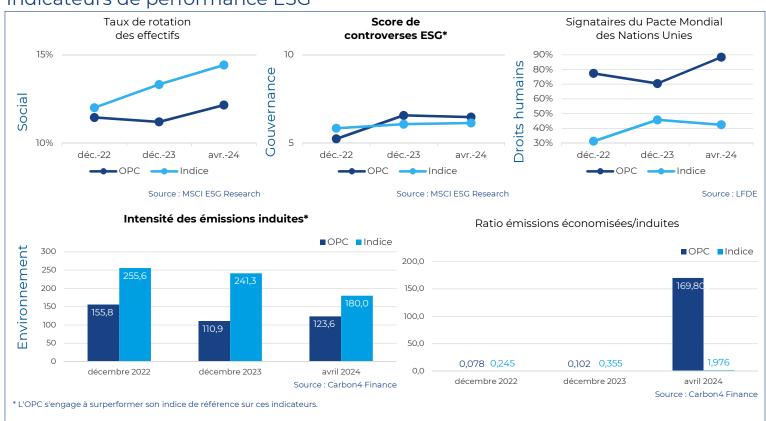


Source : La Financière de l'Echiquier et MSCI ESG Research

avril 2024

Indicateurs de performance ESG

décembre 2023



émissions évitées sur émissions induites du portefeuille (CIR) $=\sum_{l=1}^{ml}$ Somme des émissions de CO2 économisées, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times

Méthodologies et taux de couverture

		30/12/2022	29/12/2023	30/04/2024			30/12/2022	29/12/2023	30/04/2024
Taux de rotation des effectifs	Portefeuille	53,5%	52,4%	52,8%	Score de controverses ESG	Portefeuille	85,7%	93,3%	88,6%
	Indice de référence	30,9%	41,0%	26,4%		Indice de référence	68,2%	71,3%	46,6%
					Score de controverse du portefeuille $=\sum_{i=1}^{n}$ (Score de controverse $_{i} \times Poids$ de l'entreprise en portefeuille $_{i}$)				efeuille _i
		30/12/2022	29/12/2023	30/04/2024			30/12/2022	29/12/2023	30/04/2024
Signataires du	Portefeuille	100,0%	100,0%	98,7%	Données	Portefeuille	93,8%	89,4%	85,9%
Pacte Mondial des Nations Unies	Indice de référence	41,7%	71,8%	47,0%	carbone	Indice de référence	74,2%	61,6%	45,1%
$Intensit\'{e} \ carbone \ du \ portefeuille \ = \sum\nolimits_{i=1}^{n} \left(\frac{Valeur \ de \ l'investissement_{i}}{Actif \ net \ de \ l'OPC} \ x \ \frac{Emissions \ carbone \ Scopes \ 1, 2 \ et \ 3}{Valeur \ de \ l'entreprise_{i}} \right)$									

Nous n'avons rencontré aucune difficulté dans la mesure de ces indicateurs de performance ESG.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. A La Financière de l'Echiquier, la note de gouvernance compte pour environ 60 % de la note ESG. Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référez à notre code de transparence et aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/

Sources : La Financière de l'Echiquier The United Nations Global Compact Carbon 4 Finance MSCLESG Research



Le label ISR d'Etat français, est valable pour une durée limitée et est suiet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes

Objectif extra-financier de l'OPC

L'objectif de gestion du compartiment est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tels que la politique environnementale de l'émetteur, la protection des salariés ou encore la compétence de l'équipe dirigeante, selon une double approche ESG « best in universe

Ce compartiment ISR intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants

- Indicateurs environnementaux: politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux: attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.
- · Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

Le compartiment s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »). Ce compartiment cherche également à investir dans des sociétés qui entament leur démarche RSE et sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (approche « best effort »). Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur. Le taux de notation ESG des émetteurs en portefeuille devra toujours être supérieur à 95 %.

Cette notation est déterminée par une méthodologie interne à la société de gestion et est composée de la facon suivante :

- Gouvernance : la note de Gouvernance représente environ 60 % de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet. • Environnement et Social : les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée :
- pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
- pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de

Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs et le caractère subjectif de la notation mise en œuvre au sein de la société de gestion.

La notation ESG d'au moins 95 % des valeurs en portefeuille est effectuée par La Financière de l'Echiquier avec une attention particulière portée en interne à la gouvernance des entreprises et l'appui de MSCI ESG Research sur l'environnement et le social.

Les notes E et S sont issues d'une base de données MSCI ESG Research. La note G est une notation réalisée en interne. Une note ESG minimale de 5,5/10 est nécessaire pour intégrer les OPC gérés en intégration ESG. De plus, ces OPC s'engagent à ce que leur note ESG moyenne pondérée soit à tout moment, supérieure à celle de leur univers d'investissement. Les valeurs composant l'indice de référence n'ont pas pour critère de sélection des caractéristiques environnementales ou sociales. L'indice n'est pas adapté avec les caractéristiques sociales ou environnementales promues par l'OPC.

Les données sur lesquelles se basent nos diverses exclusions (hors charbon thermique) proviennent de MSCI ESG Research et sont mises à jour mensuellement.

Pour plus d'information sur notre processus d'intégration ESG, notre Code de Transparence est disponible sur www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin.

Glossaire

Ratio de Sharpe

Ratio d'information

Sensibilité

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.

Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris.

Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel.

Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée » Si le ratio est supérieur à 1: une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».

Bêta Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence.

Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.

indice.

Tracking error

Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une

performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Max. drawdown Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.

Recouvrement (en jours ouvrés)

Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »).

Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Lexique de l'analyse financière

VE/CA Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires)

PER Ratio de valorisation d'entreprise : Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net.

Consommation Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels

discrétionnaire Consommation de base Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels

Services de

Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données.

communication

Pays émergents On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les

nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants. Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment grade »

Matières premières

Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+.

Obligation « high yield »

Duration

Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.

Durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le

risque est grand.

Yield to worst Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.

Rendement (tous call exercés)

Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances

intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale

Taux de sélectivité

Lexique de l'analyse extra-financière Taux de sélectivité : pourcentage de l'univers de départ exclu pour des motifs ESG.

Univers de départ Univers d'investissement (« univers investissable ») répondant aux contraintes du prospectus

Ce score de controverse allant de 0 à 10 (0 étant le moins bon score) nous est fourni par MSCI ESG Research. Nous souhaitons mesurer si les entreprises investies Score de controverse

dans nos OPC sont mieux-disantes que celles de leur indice de référence en termes de gestion et de survenance de controverses ESG sur des thèmes comme

l'environnement, les droits des consommateurs, les droits de l'homme, les droits du travail, la gestion des fournisseurs ainsi que la gouvernance.

Ensemble des données brutes (source Carbon 4 Finance) permettant de calculer les différents ratios liés à l'empreintes carbone du fonds Données carbone

Ratio impact carbone : émissions de CO₂ économisée et émissions de CO₂ induites

Intensité carbone : Emissions carbones scope 1, 2 et 3 (le scope 1 représente les émissions directes, le 2 les émissions indirectes liées à l'énergie, le 3 toutes les autres émissions indirectes)

Ratio impact carbone (CIR) Ratio émissions économisées sur émissions induites calculé par Carbon4 Finance qui correspond au rapport entre les émissions de GES évitées et les émissions de GES induites par une entreprises (en tonnes équivalent CO₂), dit CIR. Plus le CIR est élevé, plus l'entreprise est pertinente au regard de la transition vers une économie bas carbone. Cet indicateur nous permet d'estimer la pertinence de l'activité d'une entreprise par rapport aux enjeux de lutte contre le changement

climatique. Pour une entreprise donnée, un CIR supérieur à 1 implique que l'activité permet d'éviter plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'elle n'en induit.

Ratio intensité carbone (WACI)

Intensité carbone est la moyenne pondérée de nos OPC (en comparaison avec leur indice de référence) selon la méthodologie du WACI (Weighted Average

Carbon Intensity) de Carbon4 Finance. La formule de calcul est donnée au niveau de l'encart méthodologie ESG

Pour plus d'information

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier: pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la lanque officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.